



**AGENCE
MONDIALE
ANTIDOPAGE**
franc jeu

Guide de procédures pour le suivi des contrôles

Version 2.0
Janvier 2020

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Génération d'un Rapport de résultat de laboratoire dans ADAMS.....	5
3. Génération d'un Rapport d'échantillon dans ADAMS	8
4. Détection et correction des erreurs dans ADAMS	9
5. Vérification du FCD entré dans ADAMS	13
6. Processus standard servant à calculer le niveau d'analyse pour le DTASS	16
7. Processus automatisé facilitant le suivi du DTASS	20
8. Conclusion	23

1. Introduction

Le 2 octobre 2014, l'Agence mondial antidopage (AMA) a publié le Document technique pour les analyses spécifiques par sport ([DTASS 5.0](#)) visant à assurer, pour les substances interdites énumérées dans le document, un niveau d'analyse approprié et uniforme par toutes les organisations antidopage (OAD) qui procèdent à des contrôles dans les disciplines et les sports pertinents. La conformité au DTASS est obligatoire en vertu de l'article 5.4.1 du Code mondial antidopage (Code), et, depuis le 1^{er} janvier 2016, l'AMA suit de près la mise en œuvre du DTASS.

Le 1^{er} juin 2016, par suite d'une décision prise par le Comité exécutif de l'AMA, les OAD se sont vues obligées d'entrer tous les formulaires de contrôle du dopage (FCD) dans le Système d'administration et de gestion antidopage (ADAMS) au plus tard 15 jours ouvrables après le prélèvement d'échantillons.

Étant donné que la mise en œuvre du DTASS et l'entrée des FCD dans le système ADAMS sont maintenant obligatoires, l'AMA suit ces activités de près pour assurer la conformité au Code. Le non-respect de ces exigences peut mener à une déclaration de non-conformité.

Dans le but d'aider les OAD à respecter ces exigences, l'AMA a créé le nouveau Guide de procédures pour le suivi des contrôles qui fournit des instructions détaillées sur les tâches suivantes :

- Production des rapports pertinents dans ADAMS;
- Recoupement des données;
- Prise des mesures nécessaires pour éliminer toute erreur dans la saisie des données

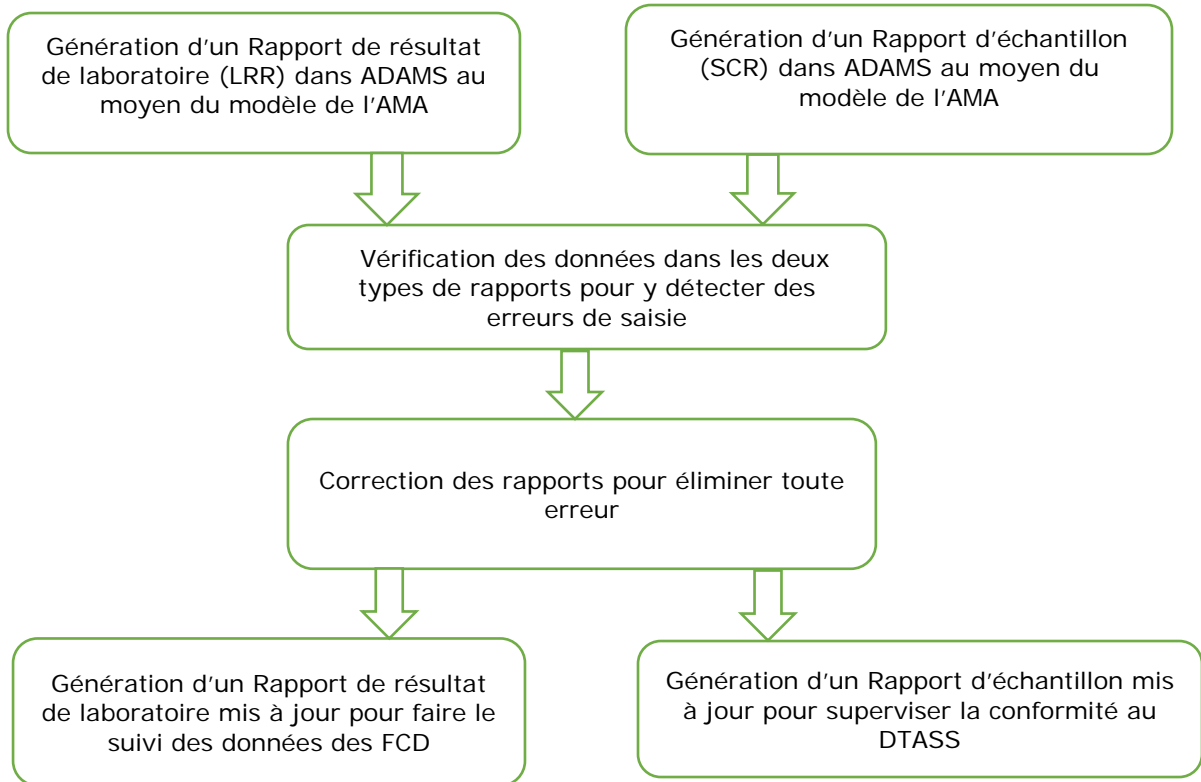
et ainsi permettre aux OAD d'effectuer le suivi de la conformité en regard du DTASS et des FCD en se fondant sur des données de contrôle exactes.

On peut déterminer le nombre de contrôles et d'analyses des rapports produits à partir d'ADAMS de différentes façons. Le présent Guide n'indique qu'un moyen simple d'y parvenir. Par exemple, les OAD peuvent utiliser des tableaux croisés dynamiques, des macros et d'autres formules, comme recherche dans Excel, pour extraire les chiffres pertinents en suivant les principes exposés dans ce Guide.

Internet Explorer 11 et Microsoft Excel 2016 ont servi à créer les captures d'écran et les instructions présentées dans ce Guide. Les procédures peuvent différer quelque peu dans d'autres navigateurs Web et différentes versions de Microsoft Excel.

Tous les modèles ADAMS recommandés dans ce Guide ont été créés à l'aide de la version actuelle du système ADAMS, et un certain traitement manuel des données y est nécessaire pour déterminer toute information manquante ou erronée, s'il y a lieu, et pour extraire les chiffres pertinents à des fins de supervision de la conformité. Le système ADAMS de nouvelle génération en cours de développement sera doté de fonctionnalités de production de rapports évoluées qui faciliteront très prochainement le processus de supervision.

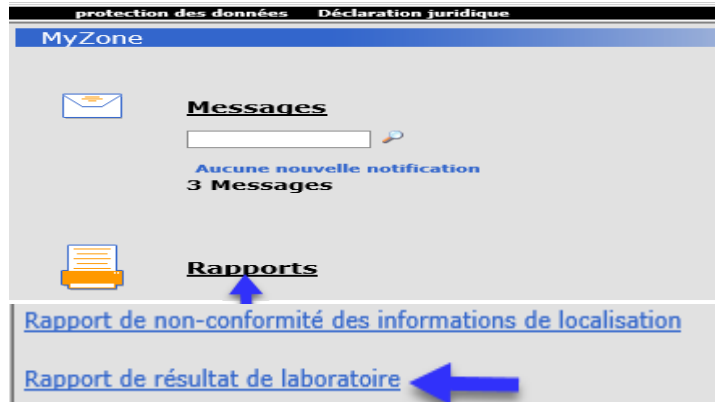
Aperçu du processus de supervision :



2. Génération d'un Rapport de résultat de laboratoire dans ADAMS

Le Rapport de résultat de laboratoire récupère de l'information des résultats des analyses d'échantillons soumis dans ADAMS par des laboratoires.

- 2.1 Sélectionnez le **Rapport de résultat de laboratoire** du module **Rapports** sur la page d'accueil du système ADAMS.

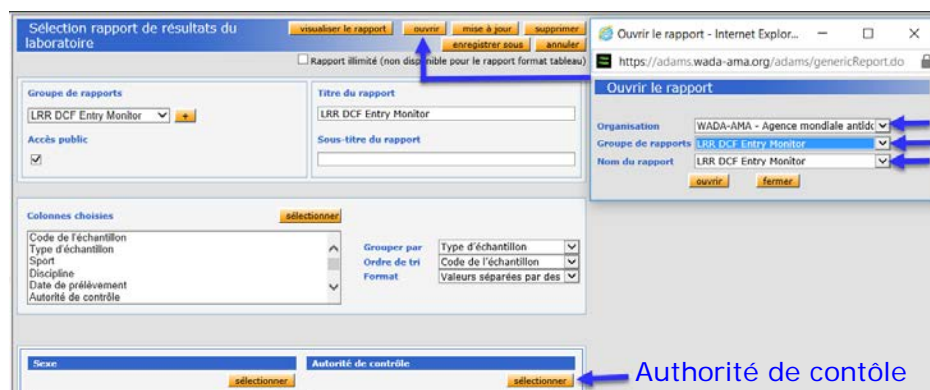


- 2.2 Ouvrez le modèle existant créé par l'AMA.

- a) Cliquez sur **ouvrir** dans le coin supérieur droit de la page *Rapport de résultat de laboratoire*.
 b) Dans la fenêtre contextuelle¹ *Ouvrir le rapport* :

- Sélectionnez **WADA-AMA** dans le champ *Organisation*;
- Sélectionnez ensuite **LRR DCF Entry Monitor** dans le champ *Groupe de rapports*;
- Le nom du modèle **LRR DCF Entry Monitor** s'affichera dans le champ *Nom du rapport*.

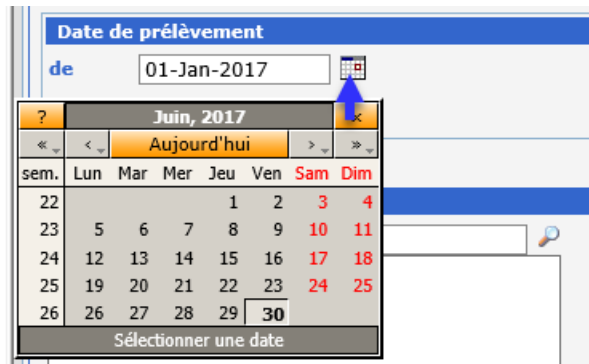
- c) Cliquez sur **ouvrir** pour ouvrir le modèle.



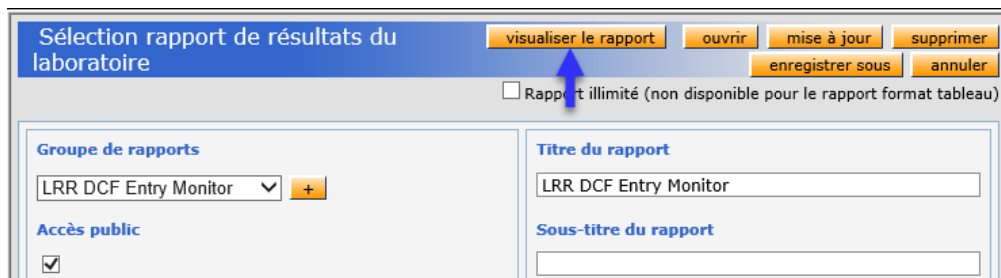
- 2.3 Cliquez sur **sélectionner** pour sélectionner votre organisation dans le champ *Autorité de contrôle*, puis cliquez sur **enregistrer**.

¹ Les fenêtres contextuelles sont nécessaires au bon fonctionnement d'ADAMS. Assurez-vous que les fenêtres contextuelles venant de <https://adams.wada-ama.org/adams/> sont autorisées dans les réglages de votre navigateur.

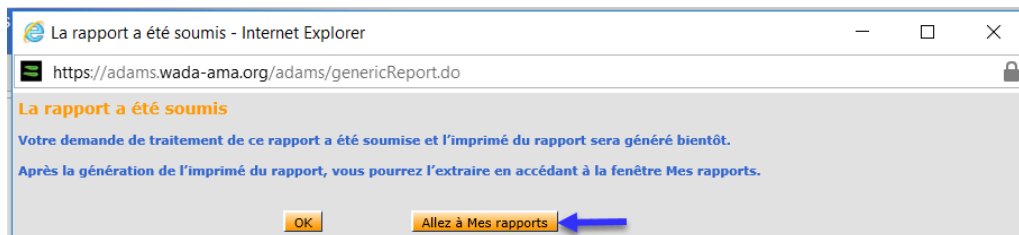
- 2.4 Indiquez une plage de **dates de prélèvement** afin de définir les données sur lesquelles doit porter le rapport. Vous pouvez saisir les dates dans les champs *de/à* ou les sélectionner au moyen du calendrier contextuel.



- 2.5 Cliquez sur **visualiser le rapport** en haut ou en bas de la page du Rapport de résultat de laboratoire pour soumettre le rapport et commencer à récupérer les données.

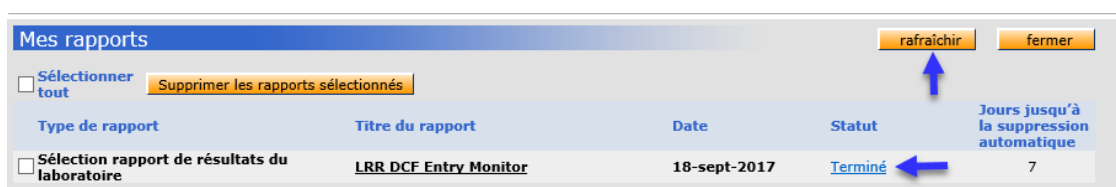


- 2.6 Une fenêtre intitulée *Le rapport a été soumis* s'affiche. Cliquez sur **Allez à Mes rapports** pour accéder à la page *Mes rapports*.

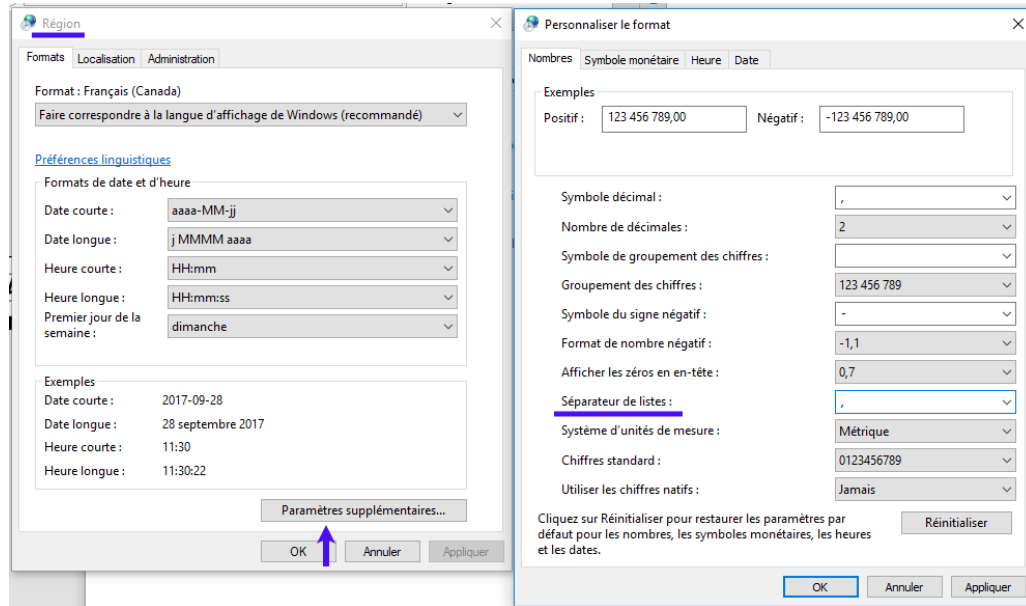


- 2.7 Ouvrez et consultez le Rapport de résultat de laboratoire.

- Utilisez le bouton **rafraîchir** pour actualiser la page *Mes rapports* si le rapport n'est pas prêt après l'ouverture de la page.
- Cliquez sur l'icône de statut **Terminé**, et un fichier CSV contenant le rapport s'affichera.

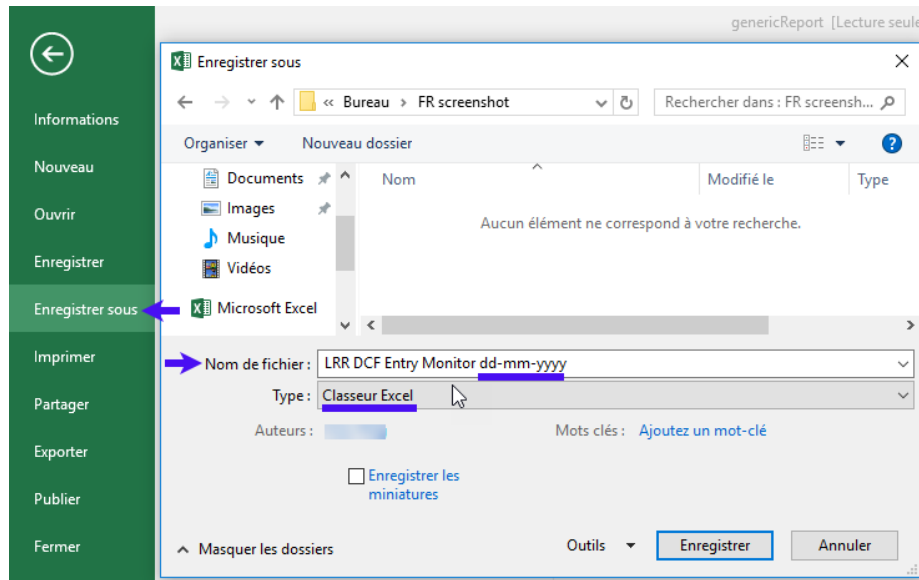


- c) Lien pour la vidéo sur la Génération d'un Rapport de résultat de laboratoire : <https://youtu.be/l25b8e6e91E>
- d) Si les données sont regroupées dans la première colonne de chaque ligne du fichier CSV, vous devrez modifier le paramètre **Séparateur de listes** de votre ordinateur. Allez à Panneau de configuration -> Région -> Paramètres supplémentaires. Dans le champ Séparateur de listes, la valeur que vous devez sélectionner est la virgule « , », comme indiqué dans la capture d'écran ci-dessous. Rouvrez le fichier CSV : il sera formaté adéquatement sous forme de classeur.



2.8 Convertissez le fichier CSV en classeur Excel :

- Une fois le fichier CSV ouvert, cliquez sur l'onglet **Fichier** en haut de la fenêtre, puis sur **Enregistrer sous**.
- Cliquez sur le menu déroulant à la droite de la mention *Type*, puis sélectionnez l'option **Classeur Excel (*.xlsx)** en haut de la liste.
- Saisissez le nom du nouveau fichier dans le champ *Nom de fichier*, puis cliquez sur **Enregistrer**.
- Il est recommandé d'ajouter la date de génération du rapport dans le nom du fichier pour effectuer le suivi des données extraites d'ADAMS par date.



3. Génération d'un Rapport d'échantillon dans ADAMS

- 3.1 Dans ADAMS, sélectionnez le **Rapport d'échantillon** dans le module **Rapports** sur la *page d'accueil d'ADAMS*.



- 3.2 Ouvrez le modèle existant créé par l'AMA :
- Cliquez sur **ouvrir** dans le coin supérieur droit de la page *Rapport de prélèvement des échantillons*.
 - Dans la fenêtre contextuelle *Ouvrir le rapport* :
 - Sélectionnez **WADA-AMA** dans le champ *Organisation*;
 - Sélectionnez **SCR ADO Statistics Report** dans le champ *Groupe de rapports*;
 - Le nom du modèle **SCR ADO Statistics Report** s'affiche dans le champ *Nom du rapport*;
 - Cliquez sur **ouvrir** pour ouvrir le modèle.
- 3.3 Cliquez sur **sélectionner** pour sélectionner votre organisation dans le champ *Autorité de contrôle*, puis cliquez sur **enregistrer**.
- 3.4 Indiquez une plage de **date du contrôle** afin de définir les données sur lesquelles doit porter le rapport. Vous pouvez saisir les dates dans les champs de/à ou les sélectionner au moyen du calendrier contextuel.

- 3.5 Cliquez sur **visualiser le rapport** en haut ou en bas de la page du Rapport d'échantillon pour soumettre le rapport et commencer à récupérer les données.
- 3.6 Ouvrez et consultez le Rapport de prélèvement des échantillons.
- Utilisez le bouton **rafraîchir** pour actualiser la page *Mes rapports* si le rapport n'est pas prêt après l'ouverture de la page.
 - Cliquez sur l'icône de statut **Terminé**, et un fichier CSV contenant le rapport s'affichera.
- 3.7 Ouvrez le rapport sous forme de fichier CSV et convertissez-le en classeur Excel, comme indiqué à la section 2.8.

Lien pour la vidéo sur la Génération d'un Rapport d'échantillon :
<https://youtu.be/7Dn7ON0uI9c>

4. Détection et correction des erreurs dans ADAMS

Nous recommandons aux OAD de générer régulièrement (p. ex., chaque mois) un Rapport de résultat de laboratoire et un Rapport d'échantillon afin de vérifier les données d'analyse liées à leur organisation et de faire corriger en temps opportun toute erreur de saisie dans ADAMS, s'il y a lieu, avant de s'engager plus avant dans la supervision de la conformité. Un tel exercice de vérification et de correction est également important pour s'assurer que les données de contrôle des OAD sont compilées de manière exacte dans les rapports mondiaux présentant les [données sur les analyses des laboratoires](#).

Le Rapport de résultat de laboratoire généré en suivant les instructions de la Section 2 de ce Guide contient les résultats de tous les échantillons d'urine et de sang entrés par les laboratoires dans ADAMS qui ont votre organisation comme autorité de contrôle (AC). Les résultats des échantillons de sang du Passeport biologique de l'athlète (PBA) ne sont pas intégrés au Rapport de résultat de laboratoire. Au besoin, ces résultats peuvent être extraits séparément d'un rapport de résultats biologiques dans ADAMS.

Le Rapport d'échantillon généré en suivant les instructions de la Section 3 de ce Guide contient tous les échantillons d'urine et de sang pour lesquels votre organisation a été inscrite comme AC.

Nous encourageons les OAD à vérifier les codes des échantillons dans les deux rapports et à les comparer.

LRR : Le rapport de résultat de laboratoire

SCR : Le rapport d'échantillon

Lien vers la vidéo sur la Détection et correction des erreurs : <https://youtu.be/oZEmTdbF4jE>

Pour un petit nombre d'échantillons, une façon simple de procéder consiste à trier les codes des échantillons du plus petit au plus grand dans les deux rapports, à les copier dans deux colonnes côte à côte dans un classeur Excel, puis à comparer les codes sur la même ligne. Voir la capture d'écran ci-dessous.

Code de l'échantillon LRR	Code de l'échantillon SCR
1111	1111
2222	2222
3333	3333
4444	5555
5555	6666
6666	7777
7777	8888
9999	9999
...	...

Pour un grand nombre d'échantillons, nous vous recommandons d'utiliser la formule « recherchev » dans Excel. Voir la vidéo ci-dessous qui montre comment utiliser cette formule pour vérifier si les échantillons du Rapport de résultat de laboratoire sont dans le Rapport d'échantillon.

Hyperlien menant à la vidéo sur la fonction recherchev <https://youtu.be/e603BxXLF5s>

Code de l'échantillon LRR	Code de l'échantillon trouvé dans le SCR
1111	=RECHERCHEV(A2;genericReport!A:B;2;FAUX)
2222	RECHERCHEV(valeur_cherchée; table_matrice; no_index_col; [valeur_proche])
3333	3333
4444	#N/A
5555	5555
6666	6666
7777	7777
9999	9999
...	...

Voici les quatre arguments à utiliser pour la formule recherchev :

1. Valeur_cherchée : la cellule à la gauche de la formule, qui contient les codes des échantillons dans le Rapport de résultat de laboratoire;
2. Table_matrice : la colonne contenant les codes des échantillons dans le Rapport d'échantillon;
3. No_index_col : 1;
4. [Valeur_proche] : FAUX (correspondance exacte).

- 4.1 Vérifiez les codes des échantillons dans le Rapport de résultat de laboratoire en les comparant à ceux du Rapport d'échantillon.

Vérifiez si tous les codes des échantillons du Rapport de résultat de laboratoire se retrouvent bien dans le Rapport d'échantillon. Si certains codes apparaissent dans le premier rapport, mais pas dans le second, il est possible que les FCD n'aient pas encore été créés dans ADAMS. C'est souvent le cas pour les contrôles récents, qui doivent être entrés dans un délai de 15 jours ouvrables (les résultats sont compilés par le laboratoire avant que l'OAD entre les FCD). Il se peut également que la valeur indiquée dans le champ AC de la fiche de résultats créée par le laboratoire soit inexacte.

Mesures correctives pour les OAD :

- Reportez-vous à vos propres fichiers pour vérifier si vous aviez une mission de contrôle aux dates de prélèvement pour lesquelles il manque des codes d'échantillon. Si c'est le cas, vérifiez vos documents pour vous assurer que tous les FCD ont été créés dans ADAMS. Consultez la Section 5 de ce Guide pour de plus amples renseignements à ce sujet.
- Si l'échantillon manquant dans le Rapport d'échantillon est un échantillon en double aveugle utilisé à des fins de contrôle de la qualité, vous devriez le supprimer du Rapport de résultat de laboratoire.
- Si vous n'aviez aucune mission aux dates de prélèvement pour lesquelles il manque des codes, les échantillons n'appartiennent probablement pas à votre organisation. Communiquez avec le laboratoire et demandez à son personnel de vérifier l'AC sur la copie originale des FCD correspondants ou la chaîne de sécurité, puis de modifier en conséquence l'AC indiquée dans les résultats de laboratoire dans ADAMS.
- Parfois, il convient de communiquer avec l'autorité de prélèvement des échantillons (si elle diffère de l'autorité de contrôle) pour clarifier les informations figurant sur la copie originale du FCD.

- 4.2 Vérifiez les codes des échantillons dans le Rapport d'échantillon en les comparant à ceux du Rapport de résultat de laboratoire.

Vérifiez si tous les codes des échantillons d'urine et de sang du Rapport d'échantillon se retrouvent bien dans le Rapport de résultat de laboratoire. Si certains codes d'échantillons figurant dans le Rapport d'échantillon n'apparaissent pas dans le Rapport de résultat de laboratoire, il est possible que le laboratoire n'ait pas encore compilé les résultats dans ADAMS (situation normale de résultats en attente) ou une erreur pourrait s'être glissée dans le champ AC des résultats de laboratoire. Les échantillons manquants dans le Rapport de résultat de laboratoire ont peut-être été compilés sous le nom d'une autre OAD par le laboratoire.

Mesures correctives pour les OAD :

- Vérifiez l'exactitude des codes d'échantillon indiqués dans le Rapport d'échantillon en vous reportant aux documents de votre mission. Consultez la Section 5 de ce Guide pour de plus amples renseignements à ce sujet.

- Si plus de 10 jours ouvrables se sont écoulés depuis que le laboratoire a reçu les échantillons (Article 5.2.6.5 et 6.2.6.5 du Standard international pour les laboratoires), faites un appel de suivi auprès du laboratoire pour vous renseigner sur les résultats en attente.
- Si l'échantillon manquant dans le Rapport de résultat de laboratoire est un échantillon qui n'a pas été analysé par le laboratoire comme convenu avec l'OAD, communiquez avec le laboratoire et demandez à son personnel d'entrer « non analysé » comme résultat dans ADAMS.
- Si tous les renseignements contenus dans le Rapport d'échantillon sont exacts, communiquez avec le laboratoire et demandez à son personnel de vérifier l'AC sur la copie originale du FCD et de modifier en conséquence l'AC dans les résultats de laboratoire indiqués dans ADAMS, s'il y a lieu.

4.3 Rejeter une correspondance établie entre un FCD et les résultats de laboratoire

Après l'établissement d'une correspondance entre un FCD et les résultats de laboratoire, certains champs sont verrouillés et ne peuvent être modifiés par le laboratoire, sauf si la correspondance est rejetée par l'AC et/ou l'autorité de gestion des résultats. Voici le processus pour rejeter une correspondance :

- Recherchez le code de l'échantillon dans ADAMS et ouvrez la page du FCD;
- Trouvez le bouton jaune indiquant les résultats de laboratoire et cliquez dessus (c'est-à-dire Résultat négatif, RAA ou RA) au bas du FCD;

- Cliquez sur Non – rejet de la correspondance sur la page de vérification du résultat.

5. Vérification du FCD entré dans ADAMS

5.1 Critères pour établir une correspondance entre un FCD et les résultats de laboratoire dans ADAMS

Dans ADAMS, pour établir une correspondance entre les résultats de laboratoire (créés par le laboratoire) et le FCD de l'échantillon connexe (créé par l'OAD), les renseignements figurant dans les trois champs suivants doivent être identiques :

- Code de l'échantillon
- Type d'échantillon
- Sport

La correspondance entre les résultats de laboratoire et le FCD doit d'abord avoir été établie avant que l'AC soit en mesure de voir les résultats de laboratoire sur la page FCD dans ADAMS et dans la colonne présentant les résultats des analyses dans le Rapport de prélèvement des échantillons.

5.2 Recherche des FCD manquants

Après avoir éliminé les erreurs de saisie en suivant les instructions présentées à la Section 4 de ce Guide, générez un nouveau Rapport de résultat de laboratoire dans ADAMS pour créer un classeur Excel mis à jour (suivre les instructions présentées à la Section 2 de ce Guide).

Dans le Rapport de résultat de laboratoire mis à jour, cochez la colonne « Autorité de contrôle du FCD ». L'absence de données dans cette colonne signifie qu'aucune correspondance entre les résultats de laboratoire et un des FCD dans ADAMS n'a été établie, auquel cas le FCD pour cet échantillon est considéré comme « manquant ».

A	B	C	D	E	F	G
Code de l'é	Type d'éch	Sport	Discipline	Date de prélèvement	Autorité de contrôle	Autorité de contrôle du FCD
****	Urine	Sport-1	Discipline-1	4/12/2017	OAD-1	OAD-1
****	Urine	Sport-2	Discipline-2	3/29/2017	OAD-1	OAD-1
****	Urine	Sport-3	Discipline-3	4/27/2017	OAD-1	

Vérifier si le FCD est saisi.

5.3 Recherche des résultats de laboratoire pour lesquels aucune correspondance aux FCD existants n'a été établie

Il est possible que le FCD ait été entré dans ADAMS sans que la correspondance avec les résultats de laboratoire connexes ait été établie en raison de renseignements conflictuels dans les trois critères de correspondance. Si c'est le cas, le code de l'échantillon apparaît dans le Rapport d'échantillon (en fonction du FCD), mais aucune valeur ne figure dans la colonne « Autorité de contrôle du FCD » du Rapport de résultat de laboratoire en raison de l'absence de correspondance.

Il est également possible qu'aucune valeur n'apparaisse dans la colonne « Autorité de contrôle du FCD » du Rapport de résultat de laboratoire, même si le FCD a été entré dans ADAMS et que les renseignements dans les trois champs de correspondance sont identiques à ceux présents dans les résultats de laboratoire.

Cela peut se produire lorsque des erreurs de saisie empêchent l'établissement de la correspondance entre les résultats de laboratoire et le FCD connexe.

Le tableau suivant présente des erreurs courantes qui empêchent l'établissement de la correspondance entre un FCD existant et les résultats de laboratoire dans ADAMS pour le même code d'échantillon dans ADAMS. Il est important de vérifier attentivement les données pour chaque code d'échantillon dont il est question afin de déterminer ce qui cause l'absence de correspondance et de prendre des mesures correctives en conséquence.

Code d'échantillon du FCD dans ADAMS (trouvé dans le Rapport de prélèvement des échantillons)	Code d'échantillon des résultats de laboratoire (trouvé dans le Rapport de résultat de laboratoire)	Raison de l'absence de correspondance	Mesures correctives
01234	1234	Le « 0 » placé au début du champ <i>Code de l'échantillon</i> est interprété comme un chiffre.	Supprimez le « 0 » au début du champ <i>Code de l'échantillon</i> .
1230	1230	La lettre « O » entrée par erreur au lieu du chiffre « 0 » dans le champ <i>Code de l'échantillon</i> .	Corrigez la lettre « O » en la remplaçant par le chiffre « 0 » dans le champ <i>Code de l'échantillon</i> .
« 1234_ »	«1234_»	Une espace placée au début ou à la fin du champ <i>Code de l'échantillon</i> est interprétée comme un chiffre.	Supprimez les espaces inutiles dans le champ <i>Code de l'échantillon</i> .
1235 12388	1238	Toute autre erreur dans le champ <i>Code de l'échantillon</i> peut empêcher la mise en correspondance. Les erreurs découlent souvent d'une mauvaise interprétation de l'écriture manuscrite sur la copie originale du FCD ou simplement de coquilles qui se sont glissées au moment de la création du FCD dans ADAMS. Étant donné que le laboratoire a accès à la bouteille d'échantillon où est apposé le code de l'échantillon officiel, son code est habituellement exact.	Passez en revue la copie originale du FCD pour vérifier si le numéro du code de l'échantillon correspond bien à celui du laboratoire et modifiez le champ <i>Code de l'échantillon</i> en conséquence.
Boxe Boulingrin Para-athlétisme Volleyball assis Tennis de table Etc.	Kickboxing Quilles Athlétisme Volleyball Tennis Etc.	Codes de sport différents.	Passez en revue la copie originale du FCD pour vérifier le sport du sportif contrôlé : - Si le mauvais sport est indiqué dans le champ <i>Sport</i> du FCD dans ADAMS, il suffit de modifier l'entrée. - Si le mauvais sport est indiqué dans les résultats de laboratoire, communiquez avec le laboratoire et demandez à son personnel de modifier l'entrée.
Passeport sanguin*	Sang	Différence dans le type d'échantillon.	Passez en revue la copie originale du FCD pour vérifier le type d'échantillon : - Si le type d'échantillon indiqué dans le champ <i>Type d'échantillon</i> du FCD dans ADAMS est inexact, il suffit de modifier l'entrée. - Si le mauvais type d'échantillon est indiqué dans les résultats de laboratoire, communiquez avec le laboratoire et demandez à son personnel de modifier l'entrée.
La case Échantillon partiel est cochée	-	ADAMS n'établit jamais de correspondance entre des résultats de laboratoire et des échantillons partiels.	Décochez la case Échantillon partiel du FCD dans ADAMS et enregistrez.
Le statut du FCD est « annulé »	-	ADAMS n'établit jamais de correspondance entre des résultats de laboratoire et des FCD annulés.	- Utilisez le bouton « Corriger »** au haut de la page du FCD pour supprimer le FCD; - Entrez une raison pour justifier la suppression et enregistrez; - Créez un nouveau FCD avec le même code d'échantillon.

Le statut du FCD est « Créé–En traitement »	-	ADAMS n'établit jamais de correspondance entre des résultats de laboratoire et des FCD qui ne sont pas encore terminés.	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le bouton « Édition » au haut de la page du FCD pour remplir tous les champs obligatoires dans le FCD; - Modifiez le statut du FCD en sélectionnant « Terminé-Échantillon(s) prélevé(s) » et cliquez sur « Enregistrer ».
---	---	---	---

*Sang et Passeport sanguin sont deux types d'échantillon différents dans ADAMS. Si un échantillon de sang total est analysé pour le Passeport biologique de l'athlète et le contrôle d'autres substances interdites, il faut entrer le code de l'échantillon deux fois pour lui attribuer les types « Sang » et « Passeport sanguin » sur la page du FCD dans ADAMS.

**Si le bouton « Corriger » n'est pas affiché au haut de votre écran, communiquez avec l'administrateur d'ADAMS ou votre OAD pour faire ajouter ce rôle à votre compte ADAMS.

6. Processus standard servant à calculer le niveau d'analyse pour le DTASS

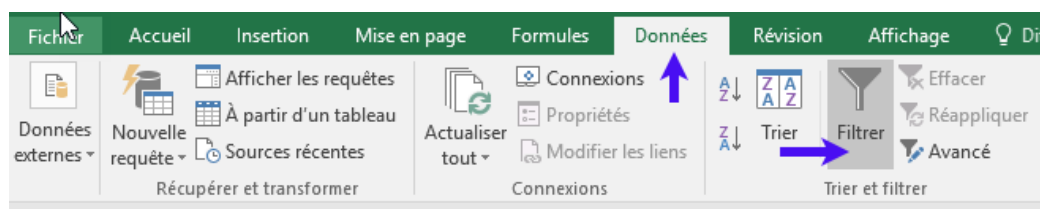
Une fois tous les FCD entrés dans ADAMS et toutes les erreurs de saisie éliminées en suivant les instructions présentées à la Section 5 de ce Guide, générez un nouveau Rapport d'échantillon dans ADAMS pour créer un classeur Excel à jour (suivez les instructions présentées à la Section 3 de ce Guide), qui servira à vérifier la conformité au DTASS.

[L'Annexe 1](#) du présent Guide contient toutes les combinaisons sport-discipline qui figurent aux annexes 1 et 2 du DTASS. Elle contient aussi les paramètres importants à extraire du Rapport d'échantillon afin de calculer votre niveau d'analyse pour le DTASS. Les sports et les disciplines non pris en compte dans le DTASS ne sont pas inclus à l'Annexe 1.

Nous vous suggérons de suivre l'ordre alphabétique des combinaisons sport-discipline de l'Annexe 1, qui font partie de votre programme de contrôle et servent à déterminer les valeurs correspondantes du Rapport de prélèvement des échantillons.

Voici les étapes pour extraire les renseignements nécessaires du Rapport de prélèvement des échantillons.

- 6.1 Cliquez sur **Données** et sur **Filtrer** pour appliquer le filtre à la première ligne d'entêtes dans le Rapport de prélèvement des échantillons.

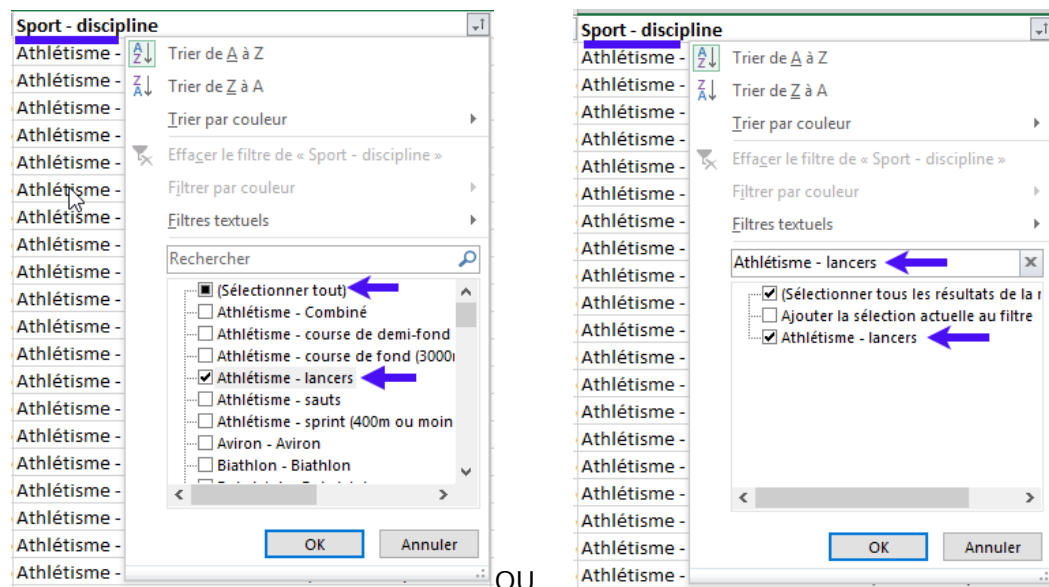


- 6.2 Supprimez les échantillons qui n'ont pas de valeur ou qui entrent dans la catégorie des échantillons non analysés dans la colonne présentant les résultats d'analyse.
- 6.3 Supprimez les échantillons prélevés sur des sportifs qui n'évoluent pas au niveau international ou national en triant les données dans la colonne qui précise le niveau du sportif.
- 6.4 Supprimez les échantillons d'urine dilués qui ont été prélevés sur le même sportif durant une seule phase de prélèvement. (Le but de l'opération est de conserver un

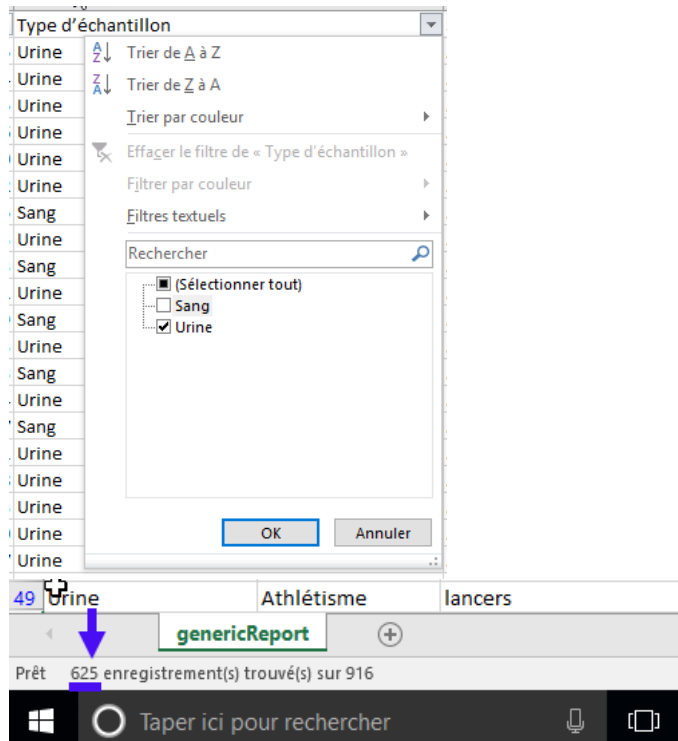
seul code d'échantillon d'urine par sportif par phase de prélèvement dans le rapport, ce qui comptera pour un seul contrôle.) Vous aurez peut-être à consulter votre propre registre d'échantillons dilués afin de déterminer les échantillons dilués à supprimer. Vous pouvez aussi trier les données par nom complet du sportif, date de contrôle et type d'échantillon.

- 6.5 Sélectionnez la première combinaison sport-discipline pour laquelle vous souhaitez établir le nombre de contrôles et le niveau d'analyse :
- Allez à la colonne Sport - Discipline et cliquez sur la flèche de filtre;
 - Décochez l'option « Sélectionner tout »;
 - Sélectionnez uniquement la combinaison sport-discipline désirée; ou entrez le nom du sport dans l'encadré de recherche pour trouver la combinaison souhaitée, puis cliquez sur OK. Ainsi, vous trouverez plus facilement ce que vous cherchez dans une longue liste de combinaisons sport-discipline.

Le rapport affiche maintenant tous les échantillons analysés pour la combinaison sport-discipline (hormis les échantillons d'urine dilués).



- 6.6 Déterminer le nombre total de contrôles pour la combinaison sport-discipline sélectionnée :
- Allez à la colonne *Type d'échantillon* et cliquez sur la flèche de filtre;
 - Décochez l'option « Sélectionner tout »;
 - Sélectionnez **Urine** comme type d'échantillon;
 - Le nombre d'éléments sélectionnés est indiqué dans le coin inférieur gauche du classeur. Inscrivez ce chiffre dans la colonne D de l'Annexe 1 - **Total des échantillons d'urine non dilués** pour la combinaison sport-discipline sélectionnée.



- e) S'il s'agissait d'une phase de prélèvement d'échantillons de sang uniquement*, le nombre d'échantillons de sang devrait être indiqué à la colonne E de l'Annexe 1 – **Échantillons des phases de prélèvement d'échantillons de sang uniquement****.

* Les phases de prélèvement d'échantillons de sang uniquement sont considérées comme des contrôles distincts et doivent être ajoutées aux échantillons d'urine pour déterminer le nombre total de contrôles.

** Lorsqu'un sportif fournit des échantillons d'urine et de sang durant une seule phase de prélèvement d'échantillons, cela devrait être considéré comme un seul contrôle à des fins statistiques.

Exemples :

Supposons qu'une OAD prélève 115 échantillons pour une combinaison sport-discipline au cours d'une période donnée (100 échantillons d'urine et 15 échantillons de sang), parmi lesquels on compte trois échantillons d'urine dilués.

Scénario 1 :

Si tous les échantillons de sang ont été prélevés au même moment que les échantillons d'urine, le nombre total de contrôles est de 97, calculé comme suit :

Nombre total d'échantillons	115
Moins les échantillons d'urine dilués	3
Moins tous les échantillons de sang	15
Plus les échantillons de sang prélevés durant des phases de prélèvement d'échantillons de sang uniquement	0
Nombre total de contrôles :	97

Autrement dit, cela correspond à 100 échantillons d'urine, moins les trois échantillons d'urine dilués, pour un total de 97 contrôles.

Scénario 2 :

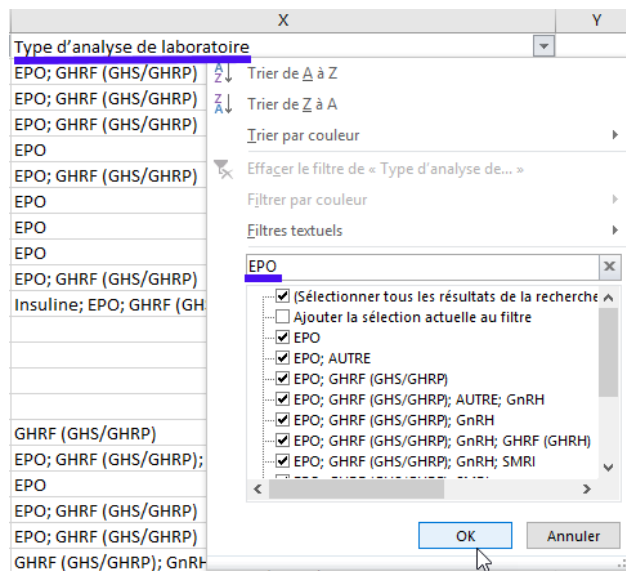
Si cinq échantillons de sang ont été prélevés séparément des échantillons d'urine, le nombre total de contrôles serait de 102, calculé comme suit :

Nombre total d'échantillons	115
Moins les échantillons d'urine dilués	3
Moins tous les échantillons de sang	15
Plus les échantillons de sang prélevés durant des phases de prélèvement d'échantillons de sang uniquement	5
Nombre total de contrôles :	102

Autrement dit, cela correspond à 100 échantillons d'urine, moins les trois échantillons d'urine dilués, plus les cinq échantillons de sang prélevés durant les phases de prélèvement d'échantillons de sang uniquement, pour un total de 102 contrôles.

6.7 Déterminer le nombre d'analyses d'ESA réalisées pour la combinaison sport-discipline sélectionnée :

- Allez à la colonne *Type d'analyse de laboratoire* et cliquez sur la flèche de filtre;
- Entrez **EPO** comme mot clé dans la barre de recherche, puis cliquez sur **OK** pour sélectionner toutes les analyses ESA;
- Inscrivez le nombre d'éléments sélectionnés comme indiqué dans le coin inférieur gauche du classeur dans la colonne I de l'Annexe 1 – **Analyses d'ESA réalisées**.



6.8 Déterminer le nombre d'analyses de la GH réalisées pour la combinaison sport-discipline sélectionnée :

- Allez à la colonne *Type d'échantillon* et cliquez sur la flèche de filtre;
- Décochez l'option « Sélectionner tout »;
- Sélectionnez **Sang** comme *type d'échantillon*;
- Allez à la colonne *Type d'analyse de laboratoire* et cliquez sur la flèche de filtre;
- Entrez **GH** comme mot clé dans la barre de recherche, puis cliquez sur **OK** pour sélectionner toutes les analyses GH;
- Inscrivez le nombre d'éléments sélectionnés comme indiqué dans le coin inférieur gauche du classeur dans la colonne M de l'Annexe 1 – **Analyses de GH réalisées**.

- 6.9 Déterminer le nombre d’analyses des GHRF pour la combinaison sport-discipline :
- Allez à la colonne *Type d’échantillon* et cliquez sur la flèche de filtre;
 - Décochez l’option « Sélectionner tout »;
 - Sélectionnez **Urine** comme *type d’échantillon*;
 - Allez à la colonne *Type d’analyse de laboratoire* et cliquez sur la flèche de filtre;
 - Entrez **GHRF** comme mot clé dans la barre de recherche, puis cliquez sur **OK** pour sélectionner toutes les analyses des GHRF;
 - Inscrivez le nombre d’éléments sélectionnés comme indiqué dans le coin inférieur gauche du classeur dans la colonne Q de l’Annexe 1 – **Analyses des GHRF réalisées**.
- 6.10 Répétez les étapes 6.5 à 6.9 pour calculer le nombre de contrôles et d’analyses spécifiques pour chacune des combinaisons sport-discipline de votre programme de contrôle. Les captures d’écran suivantes présentent un exemple des résultats des calculs de l’Annexe 1.

Note : Dans les colonnes J, N et R
 Vert: Nombre d’analyses spécifiques égale ou supérieure à l’exigence DTASS
 Jaune: une analyse spécifique de moins que l’exigence DTASS
 Rouge: Plus de 2 analyses spécifiques en-deça de l’exigence DTASS

SPORT	DISCIPLINE	Sport - Discipline	Total des échantillons d’urine non dilués	Phases de prélèvements d’échantillons de sang uniquement	Total des contrôles (P=Q +E)	% d’analyses de DTASS (G)	Analyses d’ESA requises au titre du DTASS (H=FG)	Analyses d’ESA réalisées (I)	Écart des analyses d’ESA (J=I-H)	% d’analyses de GH du DTASS (K)	Analyses de GH requises au titre du DTASS (L=FK)	Analyses de GH réalisées (M)	Écart des analyses de GH (N=M-L)	% d’analyses des GHRF du DTASS (O)	Analyses des GHRF requises au titre du DTASS (P=FC)	Analyses des GHRF réalisées (Q)	Écart des analyses des GHRF (R=Q-P)
Aikido	Aikido	Aikido - Aikido	15	2	17	5%	0,9	2	-1	5%	0,9	0	1	5%	0,9	0	-4
Sports aériens	Toutes	Sports aériens - Toutes	10	0	10	0%	0,0	0	0	0%	0,0	0	0	0%	0,0	0	0
Football américain	Football américain	Football américain - Football américain	20	5	25	5%	1,3	2	-1	10%	2,5	3	-1	10%	2,5	10	-8
Sports aquatiques	Plongeon	Sports aquatiques - Plongeon	8	0	8	0%	0,0	0	0	5%	0,4	2	-2	5%	0,4	4	-4
Sports aquatiques	Sprint 100 m ou moins	Sports aquatiques - Sprint 100 m	34	0	34	10%	3,4	2	1	10%	3,4	2	1	10%	3,4	10	-7
Sports aquatiques	Natation longue distance 800 m ou plus	Sports aquatiques - Natation longue distance	80	0	80	30%	24,0	20	4	5%	4,0	2	2	5%	4,0	5	-1
Sports aquatiques	Natation en eau libre	Sports aquatiques - Natation en eau libre	15	0	15	30%	4,5	3	2	5%	0,8	0	1	5%	0,8	8	-7
Sports aquatiques	Natation synchronisée	Sports aquatiques - Natation synchronisée	8	0	8	10%	0,8	0	1	5%	0,4	0	0	5%	0,4	1	-1
Total			190	7	197		35	29	6		12,3	9	3		12,3	43	-31

7. Processus automatisé facilitant le suivi du DTASS

Nous recommandons aux OAD qui font des contrôles pour de nombreuses combinaisons sport-discipline et qui connaissent bien les fonctions de Microsoft Excel d’évaluer leur conformité au DTASS en utilisant des tableaux croisés dynamiques et des macros pour réaliser les étapes 6.5 à 6.9.

À l’Annexe 2 de ce Guide, vous trouverez un modèle prenant en charge les macros (.xlsm) qui comprend des calculs automatisés aux fins de suivi du DTASS. La marche à suivre pour utiliser ce modèle est expliquée dans cette vidéo :

<https://youtu.be/udoCUNhDZOO> (en anglais)

Les étapes sont les suivantes :

- Générez et enregistrez un Rapport d’échantillon dans ADAMS, puis retirez-en les éléments suivants :
 - échantillons qui ne sont pas analysés ou pour lesquels on attend les résultats du laboratoire (section 6.2)
 - échantillons des sportifs qui n’évoluent pas au niveau international ou national (section 6.3);
 - échantillons d’urine dilués qui sont prélevés sur les mêmes sportifs durant une seule phase de prélèvement (section 6.4).
- Ouvrez l’Annexe 2, soit le modèle prenant en charge les macros.

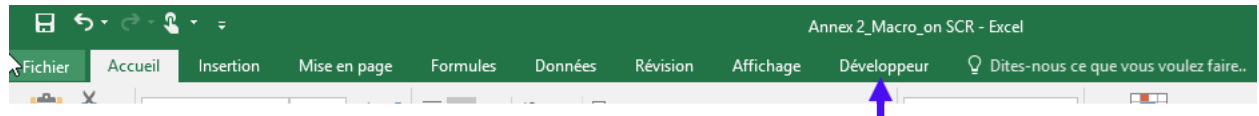
- 7.3 Copiez les données dans le Rapport d'échantillon (modifié comme à la section 7.1) et collez-les dans le premier onglet « RPE » de l'Annexe 2 ;
- Veillez à copier les données du Rapport d'échantillon en commençant dans la cellule A1 ;
 - Assurez-vous que les dernières données copiées se trouvent bien dans la colonne « X » - Type d'analyse du laboratoire (le modèle de Rapport d'échantillon est déjà formaté ainsi).

	A	B	C	D	E	F	G	T	U	V	W	X
1	Athlète (nom de famille, prénom)	N° d'identi Niveau	Code de l'è	Type d'éch Sport	Discipline	Labo	Résultats c	Classe de l	Substance	Type d'analyse de laboratoire		

Copier de la cellule A1

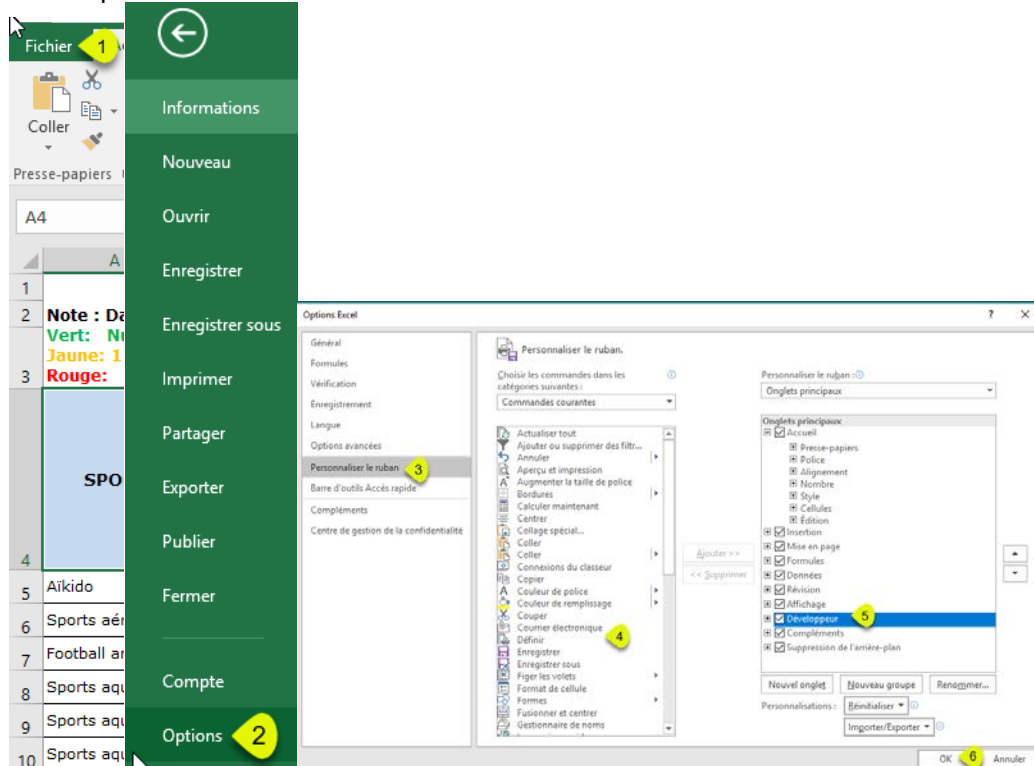
Copier vers la dernière colonne X

- 7.4 Exécutez les macros pour formater le tableau de données du Rapport d'échantillon et créer les tableaux croisés dynamiques :
- Allez à l'onglet Développeur dans le menu.

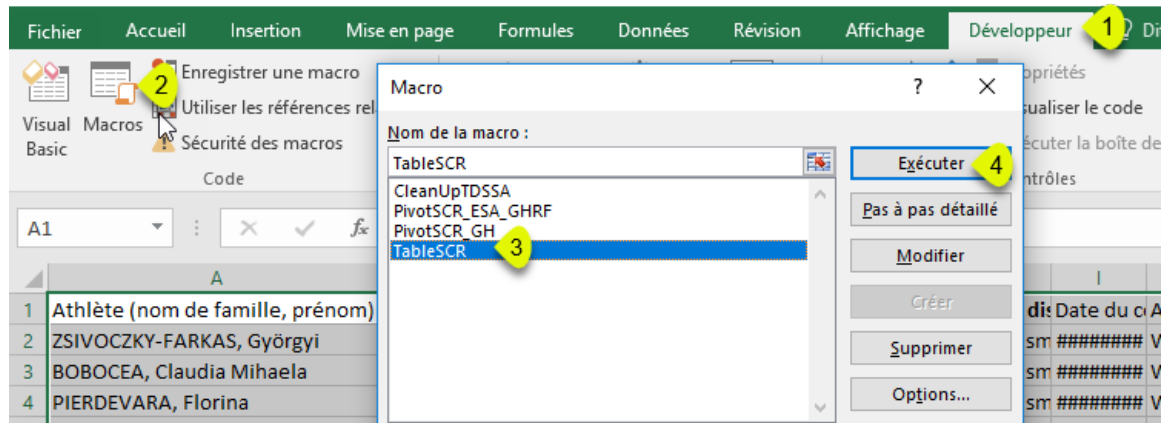


Si vous ne voyez pas cet onglet, allez à :

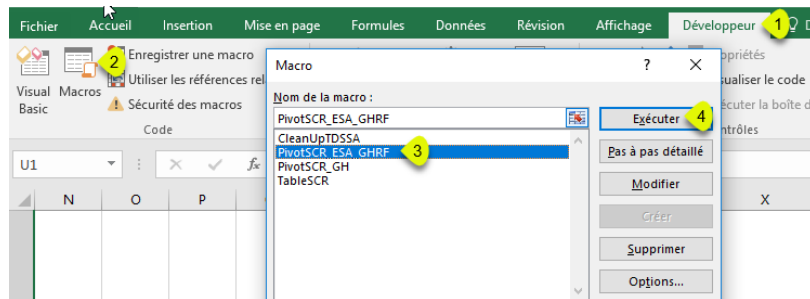
- Fichier
- Options
- Personnaliser le ruban
- Trouvez « Développeur » dans la liste de gauche.
- Cliquez sur « Ajouter » pour voir le « Développeur » dans la section Personnaliser le ruban.
- Cliquez sur « OK ».



- b) Cliquez sur « Macros » et exécutez la macro TableSCR pour formater les données du Rapport de prélèvement des échantillons.



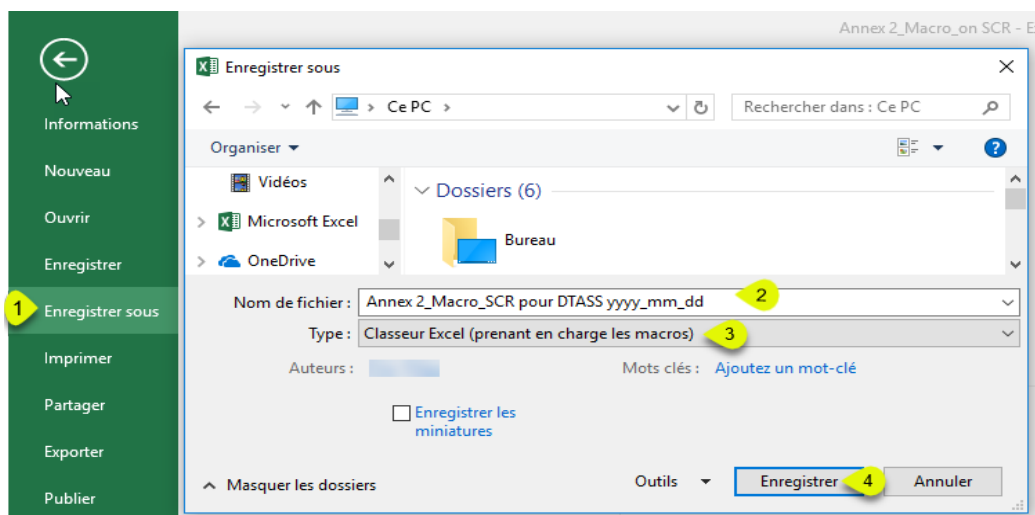
- c) Cliquez sur « Macros » et exécutez la macro PivotSCR_ESA_GHRF pour créer les tableaux croisés dynamiques pour les ESA et les GHRF.



- d) Cliquez sur « Macros » et exécutez la macro PivotSCR_GH pour créer le tableau croisé dynamique pour la GH en suivant la procédure utilisée précédemment pour les macros ESA et GHRF.

À la fin du processus automatique, le tableau DTASS - TOUT (5^e onglet) sera rempli de chiffres basés sur les tableaux croisés dynamiques.

- 7.5 Enregistrez le fichier sous Classeur Excel (prenant en charge les macros) (.xlsm) pour conserver votre accès à l'ensemble des macros.



Important : L'Annexe 2 sera mise à jour régulièrement pour tenir compte des dernières listes de sports et de disciplines dans ADAMS. **Les OAD doivent donc toujours télécharger la version la plus récente de l'Annexe 2 sur le site de l'AMA pour faire le suivi de leur conformité au DTASS.**

8. Contact

Pour toute question au sujet des comptes et des rapports ADAMS, veuillez communiquer avec l'équipe d'assistance ADAMS à adams@wada-ama.org.